

## **Pourquoi les données ont un rôle clef dans la mise en place de plans intégrés et opérationnels de lutte contre la précarité énergétique par les collectivités ?**

Metatag : Homeys et U.R.B.S. proposent une approche basée sur la donnée aux collectivités qui souhaitent réduire la précarité énergétique sur leurs territoires. Les outils d'analyse développés par ces deux start-ups utilisent les données en opendata et issues des compteurs communicants pour cibler et apporter des solutions concrètes de réduction de la facture énergétique aux administrés.

Il suffit de reprendre la proposition 5 du [rapport Sichel](#) sur la massification de la rénovation énergétique intitulée “une dynamique territoriale portée par les collectivités locales” pour comprendre la place centrale de collectivités dans le déploiement de la politique nationale de rénovation énergétique des logements du parc privé et l'accélération de son déploiement.

[U.R.B.S.](#) et [Homeys](#), deux start-ups spécialisées dans l'analyse des données, proposent aux collectivités locales (région, département, communauté urbaine, commune) une approche intégrée permettant d'accélérer la rénovation énergétique sur leur territoire et de lutter efficacement contre la précarité énergétique.

### **Les données, entre les mains des collectivités, un moyen de ciblage efficace des logements précaires à accompagner (U.R.B.S.)**

La question du repérage des ménages précaires constitue l'un des principaux verrous à l'opérationnalisation des actions de lutte contre la précarité énergétique. Cependant, avec l'avènement de l'open data et plus globalement du big data, de nouvelles opportunités s'ouvrent aux acteurs publics. Pour autant, la masse de données mobilisable nécessite un savoir-faire unique et des compétences spécifiques.

[C'est à ce stade que U.R.B.S. intervient](#). Nous regroupons, géolocalisons, connectons, fiabilisons et rendons actionnables, pour vos services et directions, les données disponibles pour chacune des habitations de votre territoire (parc social/privé, logements individuels et collectifs). [Cartographier et localiser à l'adresse les habitations précaires devient alors un jeu d'enfant](#). Les informations économiques (revenus, composition familiale, âge, ...), techniques (âge du bâtiment, matériaux du bâti, surfaces, ...), énergétiques (DPE, consommations réelles, ...), administratives (montant des fonds travaux, nom du syndic, ...) sont mobilisables et requêttables à souhait. Elles sont de plus rendues accessibles à l'ensemble des opérateurs du territoire (ALEC, Agence d'Urbanisme, Prestataires, ...), permettant un repérage personnalisé sur la base de vos visions et particularités ou bien par l'intermédiaire de nos indicateurs pré-maquettés. Le gain de temps

réalisé sur la phase de repérage (jusqu'à plusieurs mois) ouvre alors le chemin à un passage à l'action optimisé par le déploiement d'actions de massification tout en proposant des solutions adaptées aux contextes et particularités des usagers (locataires, propriétaires, ...) et de vos territoires (rural, urbain, ...).

Une fois cette phase de repérage par les collectivités effectuée, elles peuvent ensuite cibler leurs communications liées à la lutte contre la précarité énergétique sur certaines zones de la région, du département, de la ville ou même l'adresse. Ces communications peuvent être réalisées par différents biais physiques ou digitaux. Elles peuvent se matérialiser aussi bien par des affichages publicitaires que par la présence de communication dans les bureaux de Poste ou les Maisons France Service. Des campagnes de communication online ou postale très ciblées peuvent, elles aussi, être mises en place.

### **Couplées aux données disponibles en opendata sur les bâtiments, les données des compteurs communicants permettent d'apporter des solutions concrètes de réduction de la facture énergétique aux administrés**

Une fois les quartiers et les adresses prioritaires identifiées, il s'agit de toucher les foyers précaires pour leur apporter des solutions concrètes et personnalisées. La première étape pour faire sortir un foyer de la précarité énergétique c'est qu'il puisse identifier lui-même que cette situation n'est pas normale et que des solutions existent pour faire baisser la facture énergétique. Il faut donc que le particulier conduise une analyse de sa consommation énergétique.

L'outil Homeys (proposé en marque blanche aux collectivités) permet en quelques clics à n'importe quel foyer d'effectuer une analyse en ligne de sa consommation énergétique et d'avoir accès à des solutions pour réduire sa facture énergétique. Le particulier a simplement besoin de remplir deux informations : nom de famille et adresse postale pour accéder à l'analyse de ses données de consommation. L'outil Homeys récupère ensuite automatiquement et instantanément les données de consommation chez ENEDIS et GRDF et croise ces données avec les données connues sur le logement.

[Cette étude réalisée en quelques secondes](#) permet au foyer en situation de précarité énergétique de savoir s'il pourrait payer son énergie moins cher, d'avoir des conseils actionnables sur la gestion de son énergie et des recommandations de travaux de rénovation énergétique financés par des aides. S'il est détecté en situation de précarité énergétique, le foyer peut alors, dans l'outil, décider de partager ses données avec la collectivité et demander à se faire contacter par un conseiller de la collectivité qui l'accompagnera dans la réduction de sa facture d'énergie et dans son programme de travaux.

On rappelle que les données de consommation énergétique (électricité et gaz) étant personnelles, le particulier est le seul à pouvoir y avoir accès et à pouvoir les partager conformément au RGPD.

En plus de réduire la précarité énergétique sur le territoire de la collectivité, les données ainsi collectées permettent d'évaluer l'efficacité des politiques publiques de la rénovation énergétique. Le suivi et l'analyse des données de consommation énergétique des foyers accompagnés est en effet un indicateur clef pour mesurer les économies d'énergie réelles générées par l'accompagnement de la collectivité et les travaux financés

Cette approche intégrée et basée sur les données de réduction de la précarité énergétique est proposée par URBS et Homeys qui travaillent en partenariat. Novatrice, elle est rendue possible par la loi relative à la transition écologique d'août 2015 qui permet l'accès aux données de consommation d'énergie par des tiers autorisés et par tous les jeux de données en opendata qui ont été mises en ligne ces dernières années par l'IGN, la DGFIP, le Cerema et bien d'autres acteurs publiques.

Si vous souhaitez en savoir plus ou simplement mettre en place ces outils sur votre territoire, vous pouvez contacter :

Homeys (01 83 62 35 79 et [contact@homeys.io](mailto:contact@homeys.io))

ou

U.R.B.S. ([contact@urbs.fr](mailto:contact@urbs.fr) et [www.urbs.fr](http://www.urbs.fr))